



LA BASTIDE DES JOURDANS

Bulletin municipal d'information

N°46 OCTOBRE 2015



Retrouvez-nous sur le site internet de la mairie : www.bastidedesjourdans.com

HORAIRES MAIRIE

Matin Après-midi

Lundi 8h à 12h30 14h à 17h30

Mardi 8h à 12h30 Fermée au public

Mercredi 8h à 12h30 14h à 17h30

Jeudi 8h à 12h30 14h à 17h30

Vendredi 8h à 12h30 14h à 17h30

Samedi 9h à 12h

Une permanence des élus sera assurée sur rdv

COORDONNÉES MAIRIE

Place de la République 84240 La Bastide des Jourdans. Tel : 04 90 77 81 04

Mail : bastidedesj@orange.fr

Site internet : www.bastidedesjourdans.com

Inscription Cantine : en mairie Tél : 04 90 77 81 04

Demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire : 04 90 77 81 04

SERVICES MAIRIE

Permanence architecte conseil : 1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois sur rendez-vous 04.90.77.81.04

Collecte des encombrants : Tous les mardis matin : inscription en mairie 04.90.77.81.04

Emplacement Défibrillateurs

Place de la République au bout des arcades de la mairie sous la boîte à lettres

Permanences du CCAS

Sur RDV en mairie 04.90.77.81.04

Permanences Assistante Sociale

Centre médico-social, 6 chemin Saint Clair 84121 Pertuis sur RDV 04 90 09 27 00

AFFAIRES MILITAIRES :

Tout Jeune est tenu de se faire recenser le mois suivant ses 16 Ans, l'attestation de recensement est obligatoire pour les concours et le permis de conduire.

BIBLIOTHÈQUE

Lundi 14h30 à 16h et de 17h à 19h, mardi et jeudi de 14h30 à 16h

mercredi 14h à 18h - samedi 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h

Ouverture pendant les vacances scolaires

fermeture annuelle du 1^{er} au 31 août

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

SAMU-SMUR : 15

Garderie Périscolaire : 04.90.77.81.04

Ecole : 04.90.77.80.68

Médecin La Bastide

Docteur E.TURCON : 04 32 60 69 39

Cabinets infirmiers

Madame Chantal FOURNIER : 06 67 29 98 74

Madame Corinne VIAL : 06 62 67 94 41

Madame Michelle CLEAC'H : 04 90 77 82 76

Kinésithérapeute

Monsieur Richard VANGILVE : 04 90 68 36 42

Pharmacie Grambois : 04 90 77 92 73

Pharmacies de garde : 3237 (24h/24 - 0,34 Eur TTC/min)

COTELUB : 04 90 07 48 12

SIVOM Durance Luberon : 04 90 79 06 95

ERDF : 09 726 750 84

Bureau de Poste : 04 90 77 80 14

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Autres Numéros :

114 : Réception et orientation des appels des personnes déficientes auditives vers les autres numéros d'appel d'urgence,

115 : Urgence sociale - SAMU social,

119 : Urgence sociale - enfance maltraitée,

116000 : Urgence sociale - enfants disparus.

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES**

26/05/2015 TERME Antonin

26/05/2015 TERME Andréa

18/06/2015 DUPONT Mattéo

21/06/2015 AUBERGIER Louane

25/06/2015 COSSU Lissandro

09/07/2015 GENIN Lucas

05/08/2015 REVOL LABACCI Louane

09/08/2015 BOULET Louison

09/08/2015 BOULET Marius

MARIAGES

13/06/2015 HEUBEL Cerise et MULOT Gauthier

21/06/2015 HOUMS Pauline et REGIS Jean-Remy

08/07/2015 BONTEMPS Shirley et CASTEL Thierry

12/09/2015 RUFFINATTI Aurélie et ESTEVE Flavien

12/09/2015 SELMI Noura et CONGIU Pascal

DÉCÈS

09/07/2015 ALCARAZ ALCARAZ Francisco

16/07/2015 DE POULPIQUET DU HALGOUET Yvan

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Pour pouvoir voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les prochaines élections prévues sont les régionales. Elles doivent se dérouler :

les 6 et 13 décembre 2015.

Sur Service-public.fr Source :
Service-public.fr

TRAITEMENT DES EAUX

- * Adoucisseur d'Eau Economique
- * Ultra Filtration
- * Produits & Matériels Piscine

GENEVIEVE ARNOUX

06.77.04.26.06.

LA BASTIDE DES JOURDANS

Sté BLEU LUBERON GESTION RCS 387 491 368



lobleue.com
BOIRE & SE BAIGNER

LIVRAISON SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE
OU SAMEDI/DIMANCHE MATIN
À L'ENTREPÔT

LA RENTRÉE DES CLASSES 2015

C'est sous un ciel d'orage que quelques 57000 petits Vauclusiens environ ont pris le chemin de l'école ce Mardi 1^{er} septembre.

Nos petits Bastidans étaient heureux de retrouver leur cour d'école et leurs copains.

25 enfants en petite section de maternelle ont franchi pour la 1^{re} fois le portail et faisaient leur entrée dans le monde scolaire avec quelques pleurs, bien sûr au moment de quitter papa et maman.

Avec un effectif de 146 enfants, une 6^e classe a été ouverte.

La répartition des classes est la suivante :

Mme DURANTE :

25 élèves en petite section

Mme FERETTI : 32 élèves
dont 14 Moyenne section
et 18 Grande section

Mme FERRANDEZ : 26 élèves en CP

Mme CAZZULO et Mme GARNIER :
21 élèves (16 CE1 et 5 CE2)

Mme DAPILLY : 21 élèves
(8 CE2 et 13 CM1)

Le restaurant scolaire :

Mme Jaïc CHEBCHOUB notre cantinière, est aidée dans la préparation des repas par Mme Anaïs MOTTET.

Un effectif d'une centaine d'enfants est accueilli chaque jour, et deux services sont effectués pour recevoir tous les enfants.

Pour le mois de septembre 1692 repas seront servis à la cantine.

Les menus sont élaborés un mois à l'avance par les cuisinières en collaboration avec la diététicienne de la Société « API Restauration », et peuvent être modifiés en raison d'éventuels problèmes

Mme PINEAU : 21 élèves
(9 CM1 et 12 CM2).

Mme PINEAU assure la Direction du Groupe Scolaire.

Mesdames Brigitte HERITIER, Fabiola VOLUTI, Christiane DELESTRADE, Anaïs MOTTET, Nathalie MARTIN, Sandra LOPES, Brigitte LECOMTE, aident les enfants dans l'apprentissage de la vie en communauté, animent les activités périscolaires mises en place pendant le temps méridien.

Les personnes souhaitant intervenir pour ces activités, qui ont lieu de 12 h 15 à 13 h, pour les classes de maternelle, et de 13 h à 13 h 45 pour les classes primaires, peuvent se renseigner auprès de la Mairie ou contacter Mme Julie GARBARINO 06 67 00 52 34 ou Mme Séverine CURNIER 06 14 11 90 92.

Nous souhaitons à tous les enfants, aux enseignantes, ainsi qu'au personnel communal une bonne année scolaire.

d'approvisionnement. Les menus sont affichés dans le panneau d'information de l'école.

Le personnel de cuisine, outre son rôle strict touchant à la préparation des aliments, participe, par une attitude d'accueil, d'écoute et d'attention, à l'instauration et au maintien d'une ambiance agréable.

La municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal qui chaque jour s'implique dans leur tâche afin que ce moment du repas soit agréable et convivial.

SOMMAIRE

INFOS UTILES.....	2
ÉTAT CIVIL.....	2
ÉLECTIONS RÉGIONALES.....	2
LA VIE DE LA COMMUNE	
RENTRÉE DES CLASSES 2015.....	3
UN 13 JUILLET SOUS LE SIGNE DE L'ÉTÉ 4	
LE DEPARTEMENT EST VOUS.....	4
COMPTES RENDUS ET DÉLIBÉRATION.....	4
INFOS COMMUNE	
COUPES D'ARBRES.....	6
FORUM FILIÈRE ET BOIS DE CAR.....	6
STÉRILISATION DES CHATS.....	6
COVOITURAGE.....	6
PANNEAUX D'ORIENTATION.....	7
COMMISSION CIVISME.....	7
CERCLE REPUBLICAIN.....	7
LA VIE DES ASSOCIATIONS	
VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS.....	8
TÉLÉTHON 2015.....	8
FÊTE DES ASSOCIATIONS.....	8
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE.....	9
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.....	9
LE PATRIMOINE BASTIDAN.....	9
LE FOYER RURAL.....	10
COMITÉ DE JUMELAGE.....	11
CRÉATIONS ET TRADITIONS	
BASTIDANES.....	12
COMITÉ DES FÊTES.....	12
LA CRÊCHES.....	13
ASSOCIATION LUBERON TEMPS LIBRE.....	13
LES FESTIVES.....	13
ASSOCIATION PAROISSALE.....	13
LA VIE DU TERRITOIRE, COTELUB	
NOUVELLE CHARTE SIGNALÉTIQUE.....	14
INFORMATIONS DIVERSES	
AVIS D'ENQUÊTE.....	15
VOTRE COMMUNE SES ORIGINES	
SON HISTOIRE.....	16



UN « 13 JUILLET BASTIDAN » SOUS LE SIGNE DE L'ÉTÉ !

Le village était en fête Lundi 13 Juillet.

Pour la deuxième année consécutive, les festivités se sont déroulées sur le cours de la République aux couleurs Bleu, Blanc, Rouge.

Les animations ont commencé dès 17h00 avec une chasse aux trésors destinée aux enfants, organisée par l'association Créations et Traditions Bastidanes.

Pas moins de 41 jeunes ont participé à cette recherche ludique et amusante sur l'histoire du village, préparée et animée avec passion par Irène et Brigitte, présidente et secrétaire de l'association.

Les enfants, ravis de parcourir le village, se sont vu aidés et encouragés par les parents, tous aussi enthousiastes.

Toutes les équipes ont été récompensées par des lots offerts par l'association CTB,

le comité des fêtes, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, remis lors de l'apéritif offert par la Municipalité. Bravo à l'équipe première « Antoine 4 ans 1/2, Florent 8 ans, Zoé 5 ans, Pierre 4 ans et Kévin 13 ans ».

Puis c'est dans une ambiance conviviale que le repas sorti du sac a commencé, rassemblant plus de 400 personnes. Grillades, quiches, pizzas, salades, gâteaux étaient de sortie et le partage s'est fait le plus naturellement possible entre les convives.

Il était sans compter les animations préparées par la commission associations ; une tombola qui a récompensé 5 heureux gagnants (bravo à Michel, Kévin, Messa, Jocelyne, et Jean-Marie) ainsi que l'élection de 3 Miss et un Mister 14 Juillet.... Bravo à Odile, Sophie, Messa et Stéphane pour leurs connaissances musicales !

Enfin, le bal avec DJ NICO» qui a su entraîner les danseurs jusqu'au bout de la nuit a enflammé le village sur des sons bien connus de tous...

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont aidé à la préparation et au déroulement de cette manifestation, ainsi que les associations, le comité des fêtes et les employés municipaux pour leur participation active à cette soirée conviviale.

Tous nos remerciements également aux riverains et aux commerçants du cours de la République pour leur collaboration concernant le stationnement.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour le traditionnel 13 Juillet, sans oublier toutes les festivités associatives qui vont se dérouler durant l'été 2015 dans notre charmant village

LE DÉPARTEMENT ET VOUS

Le jeudi 24 juin, une réunion s'est tenue en mairie en présence du Centre Médical Social de Pertuis, et les différents partenaires qui œuvrent sur la commune.

Avec ses 14 Centres Médicaux Sociaux, organisés autour de 4 Unités territoriales, le Conseil Départemental du Vaucluse souhaite développer un service public de proximité, en direction des populations les plus fragiles de notre département.

Etaient présents à cette réunion, Mme Catherine HAUCHART, adjointe au responsable du CMS de Pertuis, assistée des membres de son équipe ainsi que pour la commune : Mme SALERNO présidente de la micro crèche « La ribambelle » Mme Garcin Georgette, présidente de l'association ALTL, Mme HEBRARD Annie, M. Nicolas SALERNO, président de l'ESHL (Vétérans) et vice président de l'association « les festives ».

Mme HAUCHART a tenu à rappeler les diverses et nombreuses actions qui sont mises en place afin de répondre au quotidien et faire face aux problèmes posés :

- Etablir une proximité où les politiques publiques se réalisent au quotidien.

- Lutter contre les exclusions, la pauvreté, la précarité, l'insertion.
- La protection de l'enfance et la prévention en faveur des familles.
- La protection maternelle et infantile, action de santé.
- Participation à la Consultation Educative, si vous rencontrez des difficultés relationnelles ou éducatives avec vos enfants.

Pour tous renseignements :

Centre Médico-social 6 chemin St Clair 84120 PERTUIS
Accueil téléphonique : 04 90 09 27 00 Fax : 04 90 79 27 76.

Secrétariat service Départemental d'Action Sociale :

Territoire 2 (Pour notre commune) : 04 90 09 27 33

Secrétariat Protection Maternelle et infantile :
téléphone 04 90 09 27 10

Secrétariat Assistantes Maternelles à Titre non permanent :
Téléphone : 04 90 09 27 24

Secrétariat Aide Sociale à l'Enfance :
Téléphone 04 90 09 27 05 et 04 90 09 27 47

Le centre vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

COMPTES RENDUS ET DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DU 29 JUIN 2015

Demande de subvention auprès du Sénateur Claude HAUT au titre de la réserve parlementaire 2016 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la demande de financement relative à l'opération qui permettra de créer un local pour les associations (rue de la Bourgade).

Le montant demandé à M. le Sénateur est de 41 000 € correspondant à 50 % du montant des travaux estimés à 82 000 € HT.

Demande de subvention auprès du Sénateur Alain MILON au titre de la réserve parlementaire 2016 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la demande de financement relative à l'opération qui permettra de créer un local commercial cours de la République.

Le montant demandé à M. le Sénateur est de 32 718 € correspondant à 39.90 % du montant des travaux estimés à 82 000 € HT.

Demande de subvention pour le programme de travaux de restauration de la chapelle Notre Dame de Consolation :

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres approuve le plan de financement présenté comme suit :

Coût HT de l'opération	76 600.00 €
Etat STAP 45 %	34 470.00 €
Conseil Départemental PHC 15 %	11 490.00 €
Conseil Régional 20 %	15 320.00 €
Part communale HT	15 320.00 €
Montant TVA	15 320.00 €
Part communale TTC	30 640.00 €
Coût total TTC du programme	91 920.00 €

Décision sur la demande de raccordement au réseau d'assainissement pour l'association « les Férailles » :

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres accorde à l'ensemble des copropriétaires du futur lotissement les Férailles le droit de se raccorder au réseau d'assainissement communal à l'extrémité de la partie Est de la parcelle G 428 (la partie Est de la parcelle G 428 ne sera pas impactée par le projet d'agrandissement du cimetière).

Adhésion au dispositif « voisins vigilants » et autorisation de signer le protocole s'y rapportant :

Le dispositif vise à :

- Dissuader les cambriolages par la pose de panneaux spécifiques à l'entrée des lotissements ou quartiers.
- Rassurer la population.

- Améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance.
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur l'adhésion de la Commune à ce dispositif et d'autoriser M. le Maire à signer le protocole s'y rapportant.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le conseil municipal :

ACCEPTÉ la mise en place Du dispositif de participation citoyenne communément appelé « dispositif voisins vigilants ».

AUTORISE M. le Maire à signer le protocole de participation citoyenne avec M. le Préfet de Vaucluse et M. le Colonel commandant le groupement de gendarmerie de Vaucluse.

CONSEIL DU 12 AOÛT 2015

Election d'un nouveau membre élu pour le CCAS suite à démission d'un candidat d'opposition :

M. le Maire informe l'assemblée que suite à la démission de Mme CANU Dominique, membre élu du CCAS, il convient de pourvoir à son remplacement.

En cas de vacances à la suite d'une démission, le siège vacant est pourvu par un conseiller municipal de la liste qui a obtenu ce siège, choisi dans l'ordre de présentation de la liste.

Ainsi, le suivant de ladite liste est M. ORGNON Frédéric qu'il convient de désigner nouveau membre élu du CCAS.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

VALIDÉ la nomination de Monsieur ORGNON Frédéric en qualité

de membre élu du CCAS en remplacement de Mme CANU Dominique.

Modification de la composition des commissions municipales suite à démission :

M. ARNOUX Marc étant nouvellement installé dans ses fonctions de conseiller municipal a remplacé Mme CANU Dominique dans certaines commissions communales.

Demande de subvention pour l'opération relative à l'aménagement de la Place de la République :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, approuve la demande de subvention relative à cette opération dont détail ci-après :

DEPENSES		RESSOURCES	
Travaux	73 410,00 €	Conseil Régional 30 %	22 023.00 €
		Conseil Départemental DGE petit hydraulique agricole 2 ^{ème} part (pluvial soit 5 060 € X 50 %)	2 530.00 €
TOTAL HT	73 410,00 €	part communale (66.55 %)	48 857.00 €
TOTAL GLOBAL HT	73 410,00 €	TOTAL GLOBAL HT	73 410,00 €
TVA 20,0%	14 682,00 €	TVA 20,0%	14 682,00 €
TOTAL TTC	88 092,00 €	TOTAL TTC	88 092,00 €

Demande de subvention pour l'opération relative à la création d'un espace public paysager (AB 45) :

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres (2 voix contre)

approuve la demande de financement relative à l'opération qui permettra de créer un espace public paysager dont plan de financement comme suit.

DEPENSES		RESSOURCES	
Travaux	183 750,00 €	Conseil Régional 30 %	55 125.00 €
		Conseil Départemental FDIE (montant plafonné) 8.16%	15 000.00 €
TOTAL HT	183 750,00 €	part communale (66.55 %)	113 625.00 €
TOTAL GLOBAL HT	183 750,00 €	TOTAL GLOBAL HT	183 750,00 €
TVA 20,0%	36 750,00 €	TVA 20,0%	36 750,00 €
TOTAL TTC	220 500,00 €	TOTAL TTC	220 500,00 €

Création de deux postes d'adjoint Technique 2^{ème} classe dans le cadre du dispositif contrat d'accompagnement dans l'emploi :

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres approuve la création de ces deux emplois aidés* par l'Etat (*à 90% et 60%).

INFORMATIONS DE LA COMMUNE

COUPE D'ARBRES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ



Des distances et des hauteurs sont à respecter en limite de propriété

Afin d'éviter que les arbres ne surplombent les propriétés voisines et n'y causent des dommages, on ne peut les planter qu'à une distance minimale de la limite séparative. Cette règle s'applique aussi bien vis-à-vis

des propriétés voisines que par rapport à la voie publique.

Il faut d'abord se référer aux règlements et usages locaux

Ce sont d'abord les règlements et usages locaux qui fixent les distances de plantation ; celles indiquées par le code civil ne sont à retenir qu'à défaut de règlements et usages locaux. Par conséquent, en cas de litige sur la distance exacte de plantation à respecter par rapport à la limite séparative, le juge, c'est-à-dire le tribunal d'instance (représentation par avocat non indispensable) doit rechercher s'il n'y a pas un règlement ou usage local.

Que faire si les branches ou les racines dépassent la limite séparative ?

La question est réglée par l'article 673 du code civil.

Les branches dépassent : Si les arbres de votre voisin ont des branches qui dépassent la limite séparative et surplombent votre terrain, vous pouvez exiger de lui qu'il coupe ces branches afin qu'elles ne dépassent pas cette limite.

Attention ! Vous ne pouvez le faire vous-même, sauf s'il vous y autorise expressément. S'il refuse, il faut vous adresser au tribunal d'instance qui contraindra le voisin à s'exécuter.

STERILISATION DES CHATS

La Municipalité de La Bastide des Jourdans précise qu'elle ne prend plus en charge le coût de la stérilisation des chats.

COVOITURAGE

La Municipalité de La Bastide des Jourdans met en place un service de covoiturage en partenariat avec l'Automobile Club d'Aix en Provence.

Ce service de Covoiturage est ouvert à la communauté du pays d'Aix, au département des Bouches du Rhône et aux départements limitrophes (Vaucluse, Alpes de Hautes Provence,) avec un rayonnement Territorial et national.

Pour ce faire, un **ARRET MINUTE 2 places pour les Covoitureurs** (Parking bibliothèque) va être créé prochainement.

Un panneau " COVOITURAGE " indique les emplacements réservés.



Les personnes "COVOITUREES" pourront laisser leur véhicule sur le parking de la salle polyvalente.

COMMENT CA MARCHE... !

La personne désirant utiliser le service de covoiturage en tant que passager (Covoituré) ou/et en tant que conducteur (Covoitureur) s'inscrit sur le site : www.bastidedesjourdans.com

Le lien avec l'Automobile Club d'Aix en Provence s'effectue automatiquement.

Ne reste qu'à indiquer la destination souhaitée, la date etc.

Les personnes souhaitant faire partie de la communauté (gratuit) pour covoiturer d'autres personnes devront s'inscrire, remplir un formulaire et signer une charte qualité certifiant sur l'honneur que leur véhicule est bien assuré, qu'il possède un contrôle technique à jour, que le conducteur possède son permis de conduire.

PROGRAMME

MATINEE	APRES-MIDI
<p>SALLE POLYVALENTE DE LA BASTIDE DES JOURDANS</p> <p>Conférences et débats 9h / 12h30 ACCUEIL A PARTIR DE 8H00</p> <ul style="list-style-type: none"> - Util des bois de la forêt - Politique forestière - Gestion durable - Mutualité professionnelle <p>RESTAURATION AU CENTRE FORESTIER A PARTIR DE 12H00 (FOOD TRUCK)</p>	<p>CENTRE FORESTIER DE LA BASTIDE DES JOURDANS</p> <p>DEPUIS LA MATINEE SUIVRE ROUTE DE MANDOLIE (D27), PUIS ROUTE DE BEALMONT (D412)</p> <p>Forum employeur / METIERS DU BOIS</p> <p>DEMONSTRATIONS PAR DES ELEVES DU CENTRE FORESTIER</p> <p>EXPOSITIONS</p> <p>JEUX EN BOIS DE LA BIBLIOTHEQUE</p> <p>ANIMATIONS DIVERSES</p> <p>TOMBOLA</p> <p>REISE DES PROX DU CONCOURS PHOTO</p>

Renseignements : 04 91 22 00 06 - CDE Sud Luberon - 100 Rue Fabrice de Cord (4120) Reims
<http://www.bastidedesjourdans.com> - 04 91 21 53 30
contact@bastidedesjourdans.com / Annon@bastidedesjourdans.com

PANNEAUX D'ORIENTATION DU VILLAGE

Début juillet des Panneaux d'informations et d'orientation ont été mis en place par la Municipalité aux endroits les plus passagers du village, ces panneaux sont visibles aux emplacements suivants :

- A l'entrée ouest du village (sur le mur de la Poste)
- A l'entrée est du village (à droite de la Porte du FIOLE)
- Sur la façade coté entrée de la salle polyvalente.
- Un quatrième panneau d'orientation est prévu à l'emplacement réservé à la future "Etape Bastidane "

Destinés à rendre la visite du village plus divertissante et plus didactique ces panneaux sont associés à 19 panneaux répartis tout au long du parcours de la visite, chaque panneau décrivant succinctement les édifices et emplacements remarquables de notre village.

Un fléchage indique le sens de la visite.

Notre village est magnifique, il mérite d'être connu et il faut le faire connaître !



COMMISSION CIVISME

La commission a presque une année d'existence et le lecteur que vous êtes peut légitimement s'interroger sur les avancées.

Après élaboration d'un questionnaire, les Bastidans ont été consultés au début de l'été sous forme de questions fermées ou plus ouvertes. Nous remercions les 54 personnes qui ont fait connaître leurs avis.

Le dépouillement a été fait, les résultats bruts sont en notre possession et sans grande surprise ce sont les problèmes de propreté du village et de stationnement que vous avez mis en évidence. Il est cependant encore trop tôt pour annoncer les pistes d'amélioration et les méthodes pour y parvenir.

Nous y travaillons pour faire des propositions acceptables par chacun et pour chacun.

Les résultats de l'enquête et les perspectives seront dévoilés lors d'une réunion publique sur ce sujet qui nous concerne tous.

Directeur de la publication :
Michel RUFFINATTI

Comité de rédaction :
Annie HEBRARD, Daphné MARTINEZ, Céline CHAUDON
Alain DASNOY, Nicolas SALERNO.

© Crédits photos :
Mairie de la Bastide des Jourdans - Alain Carle (La Provence)

Impression : IAP MANOSQUE
Le bulletin est imprimé sur du papier recyclé conforme
aux normes écologiques PEFC

Création, mise en page : Frédéric.PELLEGRINI [Grafist]

Retrouvez-nous
sur le site internet de la mairie :
www.bastidedesjourdans.com

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

OCTOBRE :**Samedi 3**

CTB - vide poussette – salle polyvalente

Dimanche 4

CTB – vide couture– salle polyvalente

Dimanche 4

Patrimoine Bastidan - vide grenier - village

Samedi 10Patrimoine Bastidan- soirée contes
Chapelle Notre Dame Consolation**Samedi 31**

CTB – Halloween village + goûter salle DUMAS

Vendredi 30 ou Samedi 31 (à confirmer)

Foyer Rural – soirée musique au bénéfice d'aide du Népal

NOVEMBRE :**Samedi 7**

ALTL – repas indien - salle polyvalente

Mercredi 11Mairie – fin de matinée commémoration
Monuments aux Morts**Mercredi 11**

Collectif 14/18 – animations - salle polyvalente

Vendredi 13

LES FESTIVES soirée années 80 - salle polyvalente

Samedi 21

Pompiers – Loto salle polyvalente

Samedi 28

ALTL - Loto salle polyvalente

Dimanche 29CTB – Les puces des couturières et du loisir créatif
salle polyvalente**DECEMBRE :****Samedi 5/Dimanche 6**

ASSOCIATION CEDRIC – Téléthon

Samedi 12

CTB - Loto salle polyvalente

Dimanche 13

CTB – marché de Noël – salle polyvalente

Vendredi 18

LA RIBAMBELLE – Noël enfants de la crèche

Samedi 19Mairie – 14h30 - Noël des enfants du village
salle polyvalente**Samedi 19**

CERCLE REPUBLICAIN – loto - 18h30

Vendredi 25

ouverture de la crèche provençale à l'église

Jeudi 31

ALTL – réveillon du Nouvel An

PREVISIONS JANVIER 2016**VŒUX MUNICIPALITE :**

dimanche 10 ou dimanche 17 (à confirmer)

LOTO ESHL : samedi 9 ou samedi 16

(à confirmer suivant vœux du maire)

Samedi 30

ALTL – Assemblée générale + goûter – salle polyvalente

TELETHON 2015**Parrainé cette année
par le chanteur
Marc LAVOINE**

Un week-end à retenir !

Pour sa 21^{ème} année, l'association CEDRIC se mobilise avec les Bastidans

Nous vous donnons rendez-vous les samedi 5 et dimanche 6 décembre pour un programme riche en activités associatives pour la bonne cause !

Le programme complet sera diffusé dans les commerces (lotos enfants, adultes, spectacle, etc...).

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 Septembre, la place du village était bien animée durant toute la matinée...

De nombreuses associations bastidanes ont répondu présentes à la Fête des Associations 2015 et ont présenté des stands fournis en informations et affiches diverses, permettant au public Bastidan de se renseigner, de s'inscrire aux diverses activités proposées par les bénévoles.

Vers midi, les associations se sont rendues au stade pour encourager l'ESHL qui organi-

sait le tournoi annuel... le beau temps était de la partie et le public aussi, dans une ambiance chaleureuse et surtout sportive !

La municipalité remercie tous les bénévoles pour leur implication durant toute l'année au sein des associations.

Un flyer des « festivités Automne-Hiver » sera bientôt disponible chez tous les commerçants !

Téléthon

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Les sapeurs-pompiers de la Bastide des Jourdans vous invitent à leur traditionnel loto qui aura lieu le Samedi 21 Novembre 2015 à 18h00 à la salle polyvalente du village.

Nous vous informons également que les sapeurs-pompiers commenceront leur tournée des calendriers à partir du mois de Novembre 2015. Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

Nous recherchons des volontaires ; si cela vous intéresse merci de prendre contact auprès du chef de centre, M. Georges ARNIAUD, ou un dimanche sur deux en caserne.

Les sapeurs-pompiers de la Bastide des Jourdans.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La rentrée est bien là et les activités reprennent :

- l'atelier "le livre qui m'a plu !" fera son retour le 26 septembre 2015.
- "Soutien scolaire" gratuit pour tous les collégiens le vendredi soir de 17h00 à 18h30. L'inscription est conseillée car les places sont limitées. La 1ère séance aura lieu le vendredi 11 septembre.

NOUVEAU

L'atelier "raconte moi une histoire..." aura lieu chaque dernier samedi du mois de 10h30 à 11h.

- du 6 novembre au 15 novembre 2015, la bibliothèque participera à l'exposition sur le centenaire de la guerre 14-18.
- La bibliothèque vous propose un "atelier BD" animé par Olivier BAUZA, un mercredi par mois, de septembre 2015 à juin 2016.

**Les séances auront lieu à la bibliothèque de 14h30 à 16h30.
L'inscription se fait pour 10 séances.**

Pour une meilleure organisation, le nombre d'inscrits est limité à 10 personnes à partir de 8 ans.

Olivier vous proposera de travailler sur un projet d'exposition ou l'édition d'une BD... Tarif : 60€ les 10 séances payable en 1 ou 2 fois

- week-end don à la biblio : l'étage de la bibliothèque a été réorganisé et nous nous retrouvons avec beaucoup de livres que nous ne pouvons garder !

Nous vous proposerons dans le courant du mois d'octobre un "week-end don" où vous pourrez venir choisir autant de livres que vous souhaitez...

Rappel des horaires :

- le lundi de 14h30 à 16h00 et de 17h00 à 19h00
- le mardi et le jeudi de 14h30 à 16h00
- le mercredi de 14h00 à 18h00
- le samedi de 9h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00

Pour tout renseignement : Dominique CANU 04 90 77 83 60
Site : bibliothequemunicipale-bdj.e-monsite.com

Facebook :

www.facebook.com/bibliolabastidedesjourdans?ref=bookmark

PATRIMOINE BASTIDAN

Le dimanche 4 octobre, l'association «PATRIMOINE BASTIDAN» organise son vide greniers !

Cet événement du premier dimanche d'octobre devient maintenant un Rendez-Vous incontournable de tous les amateurs d'objets insolites ou anciens ou tout simplement utiles. N'hésitez pas à vider vos placards, ne jetez rien, vous pouvez vendre ces objets à bas prix; vous ferez le bonheur des autres et le vôtre.

De plus vous pourrez vous désaltérer et prendre une collation à la buvette qui sera sur place.

Le samedi 3 octobre, nous aurons besoin de bonnes volontés pour tracer les emplacements ; nous comptons sur vous ; pour les personnes disponibles, rendez vous le samedi à 14h. au jeu de boules .

Appelez Evelyne au 04 90 77 83 64 .

Le dimanche toute la journée, pour la buvette et la vente des sandwiches, nous avons également besoin de volontaires ! Appelez moi, Nicole : 04 90 77 82 54. Merci d'avance

VIDE

Dimanche
4
Octobre

Greniers

Organisé
par l'Association
« Patrimoine Bastidan »
Site : www.patrimoinebastidan.com

INSCRIPTIONS
Eve Bestagno : 06 77 98 48 50
[ou cocoeve@free.fr](mailto:cocoeve@free.fr)
TARIF : 12€ /4 ml
Règlement à l'inscription

La Bastide des Jourdans

« UNE VOIX QUI CONTE »

Le dimanche 11 octobre à 17 h. à la chapelle Notre Dame de Consolation, nous organisons une soirée CONTES avec GIN CANDOTTI-BESSON, conteuse depuis 1992 ; elle a reçu plusieurs prix internationaux.

« Une voix qui conte et tisse les rêves et relie les humains entre eux », « Contes des ancêtres du monde, plein de sagesse d'humour et d'amour à la fois ».

Elle donne de nombreux spectacles tout public ; nous comptons sur vous pour venir nombreux assister à cette soirée qui se terminera par le verre de l'amitié. Vous pourrez alors bavarder avec l'artiste.

LE FOYER RURAL

Une nouvelle saison débute, vous avez été plus nombreux que les autres années à répondre présents dès le 5 septembre lors de la journée des associations, ce qui est important pour nous permettre d'avoir une visibilité plus rapidement sur nos activités.

QUELQUES DATES À RETENIR

Le 6 juin dernier, nous avons organisé une journée de rassemblement de tous les adhérents avec une randonnée pédestre, l'assemblée générale, une exposition et un atelier de peinture, un apéro suivi d'un pique-nique musical avec Don Billiez et un superbe spectacle Zumba de la section enfants.



Cette journée bien ensoleillée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Nous renouvelerons cette formule le weekend du 18 et 19 juin 2016.

Nous espérons que la brillante démonstration de notre section SALSA, au cours de la fête votive, aura éveillé des vocations de salsarero. Cours le mercredi soir.

Le 30 ou 31 octobre prochain, SOLIDARITE NEPAL avec l'association Los Amigos du Népal, soirée concerts en faveur d'une action de soutien pour le Népal, sinistré par le séisme de fin avril dernier. Merci aux Festives qui ont gentiment accepté de partager la réservation de la salle.

Quelques mots sur cette action :

Elle est née de l'initiative de Kevin (Bélliot) qui est investi dans des actions humanitaires en Asie.

Basé en Inde, il a rejoint le Népal pour proposer son expérience de la construction aux populations meurtries par le terrible séisme de fin avril dernier.

Il a aidé à la structuration et la mise en place de deux actions de reconstruction (réseau d'amenée d'eau et une école) pour lesquelles il sollicite notre générosité.

CALENDRIER - Contacts des Activités du FOYER RURAL						
Cours	Jours	Hor.	Resp* d'Activités	Tél.	@	RDV Salles
ENFANTS & ADO						
JU-JITSU BRESILIEN	Lundi	16h45-17h45	D. Clémot	04 90 77 86 40	clermotdms@gmail.com	S.P.
THEATRE A partir de 6/7 ans	Mercredi	14h00-16h00	A. Raymond J. Cappiello	04 90 77 84 93 06 51 58 19 46	pieneraymond@hotmail.fr jcappiello@orange.fr	S.P.
ZUMBA de 4/8 ans 8/12 ans	Jeudi	17h15-18h00 18h15-19h00	F. Bestagno M. Dercourt	06 67 10 84 16 07 89 79 85 51	descamps.fanny@yahoo.fr	S.P.
ADULTES & ADO						
COUPE de BOIS SPORTIVE A partir de 16	Renseignements Jean Michel			06 77 01 96 35	jm.petitqueun@wanadoo.fr	RDV à G.P.
ANGLAIS	Lundi	18h30-19h30	B. Coulalet	04 90 77 81 43	brigitte@coulalet.com	M. Dumas
ITALIEN	Mardi	18h30-20h00	F. Piccirino	04 90 77 87 41	frsauraym@hotmail.com	M. Dumas
Les GYM Form	Lundi	18h30-19h30	I. Clémot	04 90 77 86 40	isabelle.clemot@gmail.com	S.P.
Pilates	Mardi	19h00-20h00	-	-	-	S.P.
Pilates / Stretching	Mercredi	09h15-10h15	-	-	-	S.P.
* Douce	Mercredi	18h15-19h15	* (cours mis en place en fonction des inscriptions)			S.P.
PEINTURE	Mardi 1 atelier trimestriel	9h30-11h00	I. Clémot	04 90 77 86 40	isabelle.clemot@gmail.com	M. Dumas
SEANCE de PLEINE CONSCIENCE (Méditation)	Vendredi	19h00-20h00	G. Castro	06 45 81 78 87	nam973@yahoo.fr	Bibliothq*
RANDONNEE PEDESTRE	Samedi ou la Journée	14h00-17h00	R. Coulalet E. Bestagno	04 90 77 81 43 06 77 98 48 50	raymond@coulalet.com ecocurve@free.fr	RDV à S.P.
SALSA / BATCHATA	Mercredi Frég* bim*	20h30-22h30	F. Bestagno M. Dercourt	06 67 10 84 16 07 89 79 85 51	descamps.fanny@yahoo.fr moums85@live.fr	S.P.
VTT	Dimanche matin	9h00	D. Clémot	04 90 77 86 40	clermotdms@gmail.com	RDV à S.P.
YOGA	Jeudi	18h30-20h00	I. Clémot	04 90 77 86 40	isabelle.clemot@gmail.com	M. Dumas
ZUMBA avec Renfort* Musculaire	Jeudi	19h00-21h00	F. Bestagno M. Dercourt	06 67 10 84 16 07 89 79 85 51	descamps.fanny@yahoo.fr moums85@live.fr	S.P.
Site : www.foyerural-labastidedesjournans.org - Contact : foyerural.lbdj@gmail.com						

N'hésitez pas à venir faire un cours gratuit pour les activités susceptibles de vous intéresser.

Avec Kevin et Celine (Chaudon), nous espérons que vous serez très nombreux pour cette soirée festive (plusieurs groupes musicaux sont conviés, programme non encore figé) à venir manifester votre générosité.

Les bénéfices de cette soirée seront intégralement transmis à l'association locale en charge de la collecte des fonds.

Un grand bravo à Kevin pour son investissement et son dévouement sans faille au profit des populations déshéritées. Un témoignage particulièrement positif d'une jeunesse active, à soutenir sans retenue.

Nous comptons Un projet du Foyer : OSE TON VILLAGE

La Fédération des Foyers Ruraux de Vaucluse nous a proposé de participer au projet OSE TON VILLAGE ! Il s'agit d'un événement photographique, artistique, culturel et un projet de territoire pour nos villages

Localement, il est magnifiquement orchestré par nos deux Anne, Raymond et Hennuyer, qui l'ont basé sur le thème de l'intergénérationnel.

Vous pourrez donc prochainement apprécier la concrétisation de ce projet par le biais de photographies de Bastidans qui orneront temporairement des murs de notre village.

Ce projet, proposé par la commission culture de la Confédération Nationale des Foyers ruraux, s'inscrit dans le cadre des 60 ans des foyers ruraux en 2016 (les meilleurs photos, sur le plan national, seront retenues pour le rassemblement anniversaire à l'île d'Oléron en mai 2016).

« L'action culturelle nous permet d'affirmer notre mission de transmission des valeurs de l'éducation populaire. Nous voulons promouvoir l'émancipation, l'innovation sociale et l'engagement citoyen en privilégiant l'expérimentation et l'éducation pour chacun par l'acquisition de savoirs et de compétences. Face à un contexte qui nous confirme une montée de l'intolérance, du repli sur soi et des peurs de l'autre, nous souhaitons inscrire le projet culturel des Foyers Ruraux dans une dynamique qui vise à lutter contre les cloisonnements mais aussi à changer nos regards sur l'autre. Il s'agit de réinterroger nos rapports aux autres, nos capacités à dépasser les frontières imposées ou celles que nous nous imposons. Nous proposons de mettre en place des actions porteuses de sens, de valeurs prioritaires comme les notions de respect, de rencontre de l'autre, de dialogue et de partage. »

[Commission Culture des Foyers Ruraux, CNFR, 2014]

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année culturelle et physique !.

Notre site : www.foyrural-labastidedesjournans.org

Celui des foyers ruraux de PACA : www.foyersrurauxpaca.org

Un contact : foyerural.lbdj@gmail.com

UN GRAND BRAVO À LA SECTION COUPE DE BOIS SPORTIVE

Ce 18 Juillet, les championnats d'Europe de coupe de bois sportive, se sont déroulés à Libramont en Belgique.

À la tête de la valeureuse équipe de France, on retrouvait deux de nos adhérents, Yoan Caparros et Jean-Michel Petitqueux qui ont une nouvelle fois brillé en réalisant l'exploit de détrôner la redoutable équipe d'Allemagne, qui trône les podiums au niveau mondial.



COMITÉ DE JUMELAGE



**BLOQUEZ des aujourd'hui
ces dates pour 2016**

Samedi 16 avril 2016 à 20 heures

Soirée dansante avec repas « Ambiance italienne et familiale » assurée par ALEX .

Le weekend du 7 au 10 Juillet 2016

Le jumelage fêtera ses 10 ANS en présence des lanceurs de drapeaux Calvese. Le programme est en cours d'élaboration.

Vous pouvez dès aujourd'hui vous manifester si, vous pouvez héberger nos amis Italiens (1 à 2 personnes par famille) à ces dates. Nous avons besoin de vous. Contact : Françoise PICCINNO (06 84 52 32 02)

Initiation et perfectionnement à la Langue Italienne 2015-2016

Le Foyer Rural propose une section Italien, animée par une Italienne « Giulia de Maria » .Les cours sont ludiques ,et vous passerez en sa compagnie 1h30 mn d'immersion très agréable. Le mardi soir de 18h30 à 20h hors vacances scolaires dans la salle Dumas (140€ l'année, adhésion au foyer rural en sus) Contact : 0684523202

**Assemblée Générale le 27 février 2016
salle Dumas 18 heures**

Avec projection de la Vidéo du voyage à Calvi en mai 2015 et partage des préparations gourmandes salées, sucrées réalisées par les bénévoles, la boisson sera offerte.



CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANES

CLUB DU VENDREDI

Le vendredi Salle M.Dumas de 13h45 à 18h (Programme affiché sur la porte de la salle). Nous réaliserons des poupées chiffons, pour le Téléthon. Si vous avez des restes de tissus, rubans, boutons ou tout autre matériel pouvant nous être utile, merci de les déposer à la mairie. On nous a donné une machine à coudre qu'il faudrait réviser, y a-t-il un ou une spécialiste bénévole ?

VIDE POUSSETTE SAMEDI 3 OCTOBRE

De 9h à 16h salle polyvalente
5€ la table de 1.20 m Inscription au 0681675212

Contrairement au vide poussette de mars, celui d'octobre ne sera pas suivi d'un vide couture le dimanche en complément du vide grenier de l'association du Patrimoine car cela contrarie fortement le bureau de cette association.

LES PUCES DES COUTURIÈRES ET DU LOISIR CRÉATIF AURA LIEU : SAMEDI 29 NOVEMBRE

Mêmes conditions que le vide poussette.

Nos amis de L'ATL, nous offrent l'hospitalité le lendemain de leur LOTO. Merci pour votre geste amical.

DÉFILÉ D'HALLOWEEN SAMEDI 31 OCTOBRE

Rendez vous sur la place du village à 16h

Les petits monstres gentils sont attendus en tenue d'épouvante pour défiler dans les rues du village. Bastidans attendez nous avec des friandises ou «gare aux sorts» !

Ne pouvant défiler dans tout le village pour des raisons de sécurité, si vous habitez en extérieur, venez nous attendre au cœur du village dans un coin mystérieux et ainsi participer.

GOUTER offert par L'APE et les CTB

LOTO SAMEDI 12 DÉCEMBRE A 18H

Jambons crus, Panier de NOËL, coffret de vin, repas de NOËL ...

MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL DIMANCHE 13, DE 9H À 17H

Venez trouver l'objet unique né sous les doigts de créateurs passionnés. Nombreux stands.

COMITÉ DES FÊTES

Cette année pour la fête votive les pin-up ont débarqué sur la place du village avec leur rétro show.

Le feu d'artifice a embrasé le ciel Bastidan et la neige est tombée sur la piste de danse..

Les petits bastidans se sont mesurés aux épreuves de "Fort Boyard" et ont trouvé le code qui ouvrait le coffre aux trésors.

Malgré la pluie le ball trap a eu un franc succès mais malheureusement la soirée disco est tombée à l'eau!

Le comité des fêtes remercie la municipalité, les employés municipaux, les pompiers et le comité feu de forêt, le cercle, le bar, Patrick pour son dépannage express et toutes les personnes qui ont oeuvré au bon déroulement de la fête.

Nous adressons également un grand merci au foyer rural pour son animation de salsa.



LE CERCLE RÉPUBLICAIN VOUS PROPOSE

VENDREDI 2 OCTOBRE
« APÉRITIF CONCERT »
à partir de 19h00
Animation musicale avec JM²

JEUDI 19 NOVEMBRE
BEAUJOLAIS NOUVEAU

SAMEDI 19 DECEMBRE
LOTO à 18h30

ASSOCIATION LUBERON TEMPS LIBRE

COMPTE RENDU SOIRÉE PAELLA DU 27/6/2015

Nous avons ouvert les portes de la salle polyvalente à 19 heures 30, nous étions 63 participants.

Un apéritif a débuté les festivités, pendant que la paëlla cuisait, préparée au feu de bois par France D.

Christelle Dente (danseuse flamenco) et Nicola Marinoni (percussionniste) nous ont enchantés par leur première prestation.

La paëlla a été servie, animée par ALEX.

La soirée a continué par deux autres passages de Christelle et Nicola (qui nous a entraînés dans son monde instrumental).

Alex a mis le feu sur la piste de danse jusqu'à plus de deux heures du matin, l'ambiance était au rendez-vous.



La reprise est là et la période estivale nous a été profitable afin de mettre en place notre site internet. C'est de nos jours un moyen d'expression incontournable qui doit se révéler avant tout comme un outil de communication indispensable et d'information, au service du plus grand nombre de personnes.

Pour découvrir ce site, n'hésitez pas de taper lesfestiveslabdj.com et connaître d'un seul clic nos activités à venir. Un lien avec facebook vous permet également d'apporter vos appréciations et suggestions.

A l'heure où vous lirez cet article, une soirée consacrée à des chants corses a ravi un public venu nombreux des 4 coins de la région. Stéphane Grisoni, ancien musicien des groupes « I Muvrini » puis « Nouvelle Polyphonie Corse » compositeur, musicien et interprète était accompagné par le talentueux guitariste Pasquale Bacchioni.



La soirée prévue le Vendredi 30 Octobre 2015 sur le thème des Années 80 est reportée au vendredi 13 Novembre à partir de 20h.

A l'occasion de cette soirée vous pourrez vous habiller en rappelant ces années.

Notre programmation pour l'année à venir est en cours d'élaboration.

L'information vous sera communiquée en avant première sur notre site.

ASSOCIATION PAROISSIALE

Paroisse : Le Père Blaise N'Guessan, après cinq ans de présence très appréciée dans notre secteur paroissial, est parti à la mi-août après la fête de l'Assomption. Il a été remplacé par le Père David Méména, originaire du Cameroun, qui devient donc notre nouveau curé. Il sera officiellement installé le dimanche 27 septembre lors de la messe à 10h30 à l'église de Beaumont de Pertuis (messe unique ce jour-là).

Messes au village : tous les vendredis à 11h et un dimanche sur deux à 11h en alternance avec Grambois ; également le premier samedi du mois à Vitrolles à 17h00.

Sortie en juin : Comme chaque année, les paroissiens du village sont allés visiter un sanctuaire de Provence. Cette année, ce fut celui des Saintes-Maries de la Mer, avec une visite guidée très détaillée de l'église puis une messe dans la chapelle haute. Après un copieux déjeuner dans le village, la journée s'est terminée par une visite libre de l'ancienne abbaye de Montmajour, haut-lieu du monachisme provençal.

Fête patronale : elle eut lieu le dimanche 26 juillet à l'église Saint-Pierre-aux-liens. Paroissiens venus de tous les villages du secteur et estivants ont assisté à la messe à l'église et ont ensuite dégusté l'apéritif provençal offert par l'Association.

Noël : Cette année, la Veillée de Noël aura lieu à Mirabeau à 20h00 et à Grambois à 22h00. La messe du jour de Noël sera célébrée à l'église de La Bastide des Jourdans à 11h00 (messe unique pour le secteur). Pour la crèche, voir encart séparé.

Catéchisme : Un groupe de catéchisme est organisé sur le secteur. Il s'adresse aux petits (éveil à la foi) ou aux plus grands (catéchisme à partir du CE1). Merci de contacter l'association ou le curé pour l'inscription ou pour du bénévolat.

Pour tous renseignements sur l'Association Paroissiale et ses activités, pour devenir adhérent, merci de contacter :

Odile Raymond (présidente) au
04.90.77.81.11 ou Françoise Morhet
(secrétaire) au 04.90.77.41.33.

LA CRÈCHE



« Dans une boîte en carton sommeillent les petits santons » Créons ensemble le décor 2015-2016. La construction de la Crèche « monumentale » Provençale à l'église débutera début novembre 2015, « gros bras, petites mains, observateurs, gardiens » chacun peut apporter ses compétences, sa bonne volonté et rejoindre l'équipe de passionnés crêchistes de La Bastide.

Contact : Françoise PICCINNO
06 84 52 32 02

COTELUB ET LA NOUVELLE CHARTE SIGNALÉTIQUE DU PARC DE LUBERON

« COTELUB, TERRITOIRE DE 14 COMMUNES, PILOTE POUR UNE SIGNALÉTIQUE PLUS PROPRE AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON »

Dans le cadre de son plan de développement touristique, Cotelub a souhaité s'engager résolument vers une amélioration du cadre de vie et notamment de la signalétique touristique sur l'ensemble de son territoire, une action menée en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon. La première étape de ce projet vient de s'achever, elle concernait un diagnostic de l'existant. Celui-ci a été réalisé par Catherine Légier, Chargée de mission environnement urbain au Parc du Luberon et une stagiaire Mathilde Vasseur, l'Office de Tourisme, Cotelub et un élu ou un représentant de chaque commune concernée.

L'ensemble de la signalétique des villages a été référencé : les préenseignes dérogatoires, la publicité, les enseignes, et les jalonnements. Ce rapport d'état de lieux a été remis aux maires des communes concernées. Ceux-ci prendront contact, dans un premier temps, avec les personnes et entités concernées par des panneaux illégaux ou non conformes à la réglementation. Ce rapport permettra ensuite l'élaboration d'une signalétique homogène, lisible et valorisante, qui sera perçue comme outil de communication efficace sur le territoire et limitant son impact sur nos paysages. »

Une réunion sur l'application de la charte signalétique du Parc sera organisée prochainement par Cotelub et le Parc du Luberon afin de communiquer toutes les informations et les bonnes pratiques.

Automne 2015		Opération "Déchets verts"						
communes								Toussaint
dates	26-27 sept.	3-4 oct.	10-11 oct.	17-18 oct.	24-25 oct.	31- 1 nov.	7-8 nov.	Nb/ W.End
MIRABEAU : Parking haut Pharmacie	1		1		1		1	4
LA BASTIDE DES JOURDANS : Parking Pompiers	1		1		1		1	4
LA TOUR D'AIGUES : entrée Parking Gymnase	3		3		3		3	12
PEYPIN D'AIGUES : Sortie route de St Martin		1		1		1		3
GRAMBOIS : entrée Village D956		1		1		1		3
LA BASTIDONNE : Parking entrée village rue de Fontvieille	1		1		1		1	4
St MARTIN : Place du marché - extrémité		1		1		1		3
ANSOUIIS : Moulin de Fuveau	1		1		1		1	4
BEAUMONT de PERTUIS : Parking Gaston Brémond		1		1		1		3
VITROLLES EN LUBERON : Hameau de Serre		1		1		1		3
VILLELAURE : Devant le Cimetière		1		1		1		3
CABRIERES D'AIGUES : Place du 8 mai		1		1		1		3
LA MOTTE D'AIGUES : Parking Salle des Fêtes	1		1		1		1	4
Nombre de Bennes	8	7	8	7	8	7	8	53
Total/WE								

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES, UN RELAIS ITINÉRANT

LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCOUTE...

Rencontre des parents à la recherche d'un mode d'accueil de la petite enfance (crèches, halte-garderie, assistante maternelle, centre de loisirs, garde à domicile).

- Ecoute des attentes, des besoins des parents.
- Lieu d'échanges et de rencontre parents
- Assistantes maternelles.
- Accès à une documentation et à des réunions à thème.
- Information sur les droits et obligations des parents et assistantes maternelles et employées de garde d'enfants à domicile.
- Soutien dans les démarches administratives.

POUR VOUS CONSEILLER ...

Le relais itinérant vous aide et vous informe sur :

- Les différents modes d'accueil pour votre enfant

- La liste des assistantes maternelles agréées
- Les services liés à la petite enfance : CAF, MSA, et les avantages : réduction d'impôts...
- Les démarches administratives de parent-employeur : déclaration d'embauche, contrat de travail...
- Les activités d'éveil auxquelles votre enfant peut participer avec votre employé.
- A répondre aux questions que vous vous posez face à la garde de vos enfants.

POUR VOUS INFORMER !

Le relais itinérant est à votre disposition pour :

- vous aider dans vos recherches de garde,
- vous informer sur vos droits, votre statut professionnel et sur la formation,
- répondre à vos questions sur l'enfant,
- mieux connaître les autres services COTELUB proposés sur le territoire (crèches, ALSH...),

- participer à des « ateliers d'éveil » avec les enfants que vous accueillez.

Nourrices non agréées : Informez-vous sur les avantages du statut d'assistantes maternelles agréées.

Garde d'enfants à domicile : Informations sur les modalités d'exercice de votre profession et votre participation aux « ateliers d'éveil » avec les enfants que vous gardez.

Le relais itinérant se déplace à la rencontre de plus de 60 assistantes maternelles du territoire sur à Mirabeau, à La Motte d'Aigues, à La Tour d'Aigues et à Villelaure.

Le planning des activités est : www.cotelub.fr

Contact Animatrice :
Sophie Brémond : 06 99 09 91 60,
par courriel sophie.bremond@cotelub.fr

Les permanences ont lieu sur rendez-vous le mardi et le jeudi : de 14h à 18h



COMMUNE DE LA BASTIDE DES JOURDANS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE A LA PROCEDURE DE MODIFICATION N°6 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS COMMUNAL (POS) CENTRE FORESTIER REGIONAL

Par arrêté n°2015/60 en date du 03 septembre 2015, le Maire de LA BASTIDE DES JOURDANS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°6 du Plan d'Occupation des Sols Communal (POS) dont l'objectif est de permettre l'extension du CENTRE FORESTIER REGIONAL sis sur le territoire de la commune de La Bastide-des-Jourdans, au lieu-dit Pié de Gâche. Il s'agit d'un centre de formation aux métiers de la forêt.

L'enquête publique sera ouverte le 28 septembre 2015 à 08h00 heures, pour une durée de 31 jours consécutifs, soit du 28 septembre 2015 au 28 octobre 2015.

Le siège de l'enquête publique est la Mairie de LA BASTIDE DES JOURDANS, à l'adresse suivante :

1 cours de la république
84240 La Bastide-des-Jourdans

Tél. : 04 90 77 81 04 – Email : bastidedesj@orange.fr – Site internet : www.bastidedesjournans.com

Monsieur Gérard BARONE, Ingénieur en chef de la fonction territoriale en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire, et Monsieur Patrice CONEDERA, Directeur Général Adjoint des services de Mairie, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant, par décision n°19/08/2015 du 19/08/2015 du Président du Tribunal Administratif de NIMES.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, rappelés ci-après :

- Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 8h00 à 12h30 / de 14h00 à 17h30 ;
- Mardi : de 8h00 à 12h30 ;
- Samedi : de 9h00 à 12h00 ;
- Fermé les dimanches et jours fériés.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut :

- 1)- Consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition ;
- 2)- Adresser ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'intention du Commissaire Enquêteur au siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra personnellement le public en Mairie de LA BASTIDE DES JOURDANS les jours et heures suivants :

- **Le lundi 28 septembre 2015 de 09h00 à 12h00.**
- **Le jeudi 15 octobre 2015 de 14h00 à 17h00.**
- **Le mercredi 28 octobre 2015 de 14h00 à 17h00.**

A l'issue de l'enquête et dès leur réception, copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera sans délai tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la Mairie de LA BASTIDE DES JOURDANS aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le site internet de la Mairie de LA BASTIDE DES JOURDANS.

Toute information sur le projet de modification n°6 du Plan d'Occupation des Sols Communal (POS) pourra être obtenue auprès du Maire de LA BASTIDE DES JOURDANS. Il est précisé que toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Maire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. L'adresse du site internet de la Mairie de LA BASTIDE DES JOURDANS sur lequel des informations relatives à l'enquête pourront être consultées est la suivante : www.bastidedesjournans.com

Au terme de l'enquête, la modification n°6 du Plan d'Occupation des Sols Communal (POS), éventuellement modifiée suite aux avis des personnes publiques associées ou consultées et suite au rapport et aux conclusions du Commissaire Enquêteur, sera soumise à l'approbation du conseil municipal de LA BASTIDE DES JOURDANS .

Le présent avis est publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département de Vaucluse et affiché à la Mairie et sur les panneaux d'affichage en usage.

Fait à LA BASTIDE DES JOURDANS, le 04 septembre 2015
Le Maire,
Michel RUFFINATTI

VOTRE COMMUNE VOUS EST CONTÉE, SES ORIGINES, SON HISTOIRE : L'EAU ET L'HISTOIRE DE NOS FONTAINES (1^{ère} partie)

L'Eau, cet élément indispensable dans la vie courante pour tout être vivant, animal ou végétal est inégalement réparti entre les hommes, suivant les régions et les pays.

D'abord nomades, les hommes en groupes plus ou moins importants se sont déplacés à la recherche de leur nourriture et des points d'eau.

Pour nos anciens, le besoin en eau était moins grand que de nos jours, mais néanmoins indispensable à leur survie. Ils la puisaient dans les eaux de surface, les nappes phréatiques, les rivières, les fontaines et les abreuvoirs. Les châteaux, les abbayes avaient leur puits, et en cas de trouble les habitants et les animaux se resseraient autour du puits seigneurial.

Vers la fin du 17^e siècle dans les villes le rude métier des porteurs d'eau voir le jour.



Pour l'histoire de nos villages et de nos villes, l'approvisionnement en eau a toujours été pour les élus un problème majeur et les maires et autres responsables se sont préoccupés depuis de nombreuses années de ce problème. Les élus de notre commune ont eux aussi participé à cette longue « quête de l'eau ».

La Fontaine basse ou La Fontvieille :

Avant la révolution une seule fontaine « la Fontaine basse ou la Fontvieille » était le seul point d'eau de notre village. Un puits est noté en 1375, et la fontaine qui alimente la population en eau potable est citée dans le cadastre en 1574. Mais cette source, proche du ruisseau le Ravin du Bois, est très souvent insalubre, boueuse par temps de pluie, et chargée d'immondices à cause des étables à cochons situées à proximité.

La question de cette eau fait l'objet de nombreuses plaintes et pétitions souvent renouvelées de la part des habitants. Mr De Coriolis, propriétaire du château, permet alors aux habitants de puiser l'eau de sa source située dans les jardins.

Cette fontaine Basse fut plusieurs fois reconstruite. En 1673, on y rajoute un lavoir adossé au mur d'enceinte puis en 1825, on couvre le lavoir d'un toit moderne à deux pentes ; La toiture sera restaurée en 1979.

Durant plusieurs générations, toute la vie intime du village se dévoile ici, à travers le linge de nos lavandières, qui désertent peu à peu ce lieu de vie et de partage vers 1950.

La Fontaine de La Jeanne :

Le projet de sa construction est lancé en 1792. Toutes les transactions dureront de 1793 à 1833.

Le 27 Février 1793 (l'an II^o), l'administration du District d'Apt, approuve la délibération du Conseil municipal de la commune en date du 22 janvier 1793, afin d'acquiescer la jouissance de la source du jardin du château moyennant une juste indemnité aux créanciers du Sieur De Coriolis, fixée à 600 Livres de travaux.

EN 1812 la Fontaine de la Jeanne est construite, mais les créanciers de l'ancien seigneur firent vendre le jardin du château et les acquéreurs reprirent l'eau de la source.

Plusieurs délibérations sont prises par le conseil municipal pour récupérer en partie cette source et pour effectuer les travaux à réaliser. Une conduite de 220 m de long sera construite pour amener l'eau jusqu'à la fontaine. Les travaux seront réalisés par les habitants les plus nécessiteux qui sont sans travail, afin de leur permettre d'élever « honnêtement leur famille ».

Le 5 Novembre 1823 une ordonnance royale autorise l'achat de la moitié de la source du jardin de feu Mr. De Coriolis possédée par Mrs Aubin LIAUTAUD, Antoine LAUGIER, Etienne LAOCHAUD, et Jean-Joseph AUBERT.

En Février 1832, le conseil municipal envisage l'acquisition de la partie restante de la source de La Jeanne, mais ce projet ne fut jamais réalisé.

Le 11 mars 1988, une délibération du conseil municipal notifie la décision de restaurer la fontaine. Dans un souci de simplification et de rapidité d'exécution, les travaux sont réalisés sur contrat syndical mixte du Parc du Luberon qui sont financés par le Conseil Général du Vaucluse dans le cadre du fonds pour la réhabilitation, la mise en valeur et la réutilisation du petit patrimoine rural, afin d'aider les petites communes. Une enveloppe globale de 250 000 F est attribuée pour monter environ 5 opérations d'une valeur moyenne de 50 000F. Pour la commune



le montant de l'opération est de 45 818F. Le parc financera 60 % des travaux, le reste est à la charge de la commune.

La Fontaine de Filhol et la Fontaine de La place :

C'est en février 1832 que la commune forme le projet de construire 2 fontaines. Les démarches entreprises pour la réalisation de ce grand projet débutent en 1840. le Conseil Municipal du 4 Novembre 1843 décide la construction de deux fontaines. Une fontaine sera construite au quartier du Serret (petite fontaine de Filhol), qui se situait au carrefour des rues, Filhol, et Pomposse; gênant la circulation, elle sera déplacée à son emplacement actuel en 1869. L'autre sera implantée sur la place de la république.



Le 12 décembre 1843, il approuvait le devis descriptif et estimatif pour un montant de 4779.91 F. et le 3 avril 1843, il vote le financement. Plusieurs hypothèses pour trouver de l'eau sont envisagées.

Le 19 Mars 1844, Monsieur Louis Joseph Irénée CLAPIER, fait don à la commune des eaux d'une source jaillissant d'un fond lui appartenant, situé au quartier du Colombier. La donation est acceptée par ordonnance royale du 15 Février 1845.

Les canons des deux fontaines coulent en 1846.

Le 4 septembre 1881 on inaugure la fontaine de la place, sa colonne et le buste républicain en bronze.

Le 6 Octobre 1854 un arrêté du Maire est signé concernant la police des Fontaines, pour notamment :

Article 1 : Il est expressément défendu de laver et de déposer dans les bassins des fontaines publiques et sur les pierres aucun objet devant nuire à la propreté de l'eau, attendu que les bassins doivent servir uniquement à l'abreuvement des animaux domestiques.

Article 2 : Il est également défendu de détourner l'eau qui coule dans les bassins au moyen de tuyaux tendant à faire dévier l'eau de la chute ordinaire sauf pour des cas d'incendies....